



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal - Comité Régional Occitanie  
Affiliée au C.N.O.S.F. - Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports



## Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban  
Tél. : 05.63.20.28.85 - [cd82@petanque.fr](mailto:cd82@petanque.fr) - [www.petanque82-comite.fr](http://www.petanque82-comite.fr)

### **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 27 FEVRIER 2021**

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

#### **ORDRE DU JOUR :**

- Validation du compte rendu de la réunion du 6 Février 2021
- Point prise de fonction : bilan bancaire, administratif, situation salarié démissionnaire
- Finalisation des commissions
- Point trésorerie et situation financière
- Désignation des délégués championnats de France et championnats régionaux
- Informations diverses

\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

#### **ETAIENT PRESENTS :**

Mr CLEMENT Franck - MR LEVACHER ROGER - Mr MONCUQUET Claude - Mr FACCIN Henri –  
Mr FERRANDO Franck – Mr GUISEPPIN Laurent – Mr CLIMACO J-Christophe -Mr DUGUET  
David - Mme LANET Myriam – Mme GUONNET Karine – Mme LE BRIS Raymonde

## **I – Compte rendu réunion du 6 février 2021**

. Le compte rendu de la réunion a été approuvé à l'unanimité par tous les membres du comité directeur.

## **II - Situation financière**

- . L'exercice comptable débutera au 1<sup>er</sup> décembre 2020, mais la prise de fonction du nouveau comité directeur a été effective au 1<sup>er</sup> février 2021.
- . Mr Laurent ROUGIER (salarié) démissionnaire, ne fait plus partie des effectifs a/c du 28 février 2021. Il a reçu son solde de tout compte (salaire + congés payés non pris lors de l'exercice de ses fonctions)

## **III – Délégués championnats de France et championnats régionaux**

- **Déplacements :**

La prise en compte des déplacements aux différents championnats (délégués et joueur), dans l'ensemble, n'a pu être définie de façon ferme et définitive.

Après plusieurs discussions, des membres du comité directeur plusieurs hypothèses ont été émises.

Un additif sera joint pour vous communiquer ces hypothèses.

## **IV – DESIGNATIONS DES DELEGUES**

L'actualité pour le moment ne nous permet pas de prendre des décisions, l'avenir est incertain concernant les différents championnats et qualifications.

## IV – Questions diverses

- Rangement :
  - Pour le stockage des planches (grosses quantités) et de la friteuse qui se trouvent dans le locabox plusieurs solutions ont été envisagées, mais la seule qui nous paraît intéressante « **un container** » qui pourrait être placé a proximité de l'entrée du boulodrome (coté gauche de la pente) et qui ne gêne en rien les places de parkings, RDV a été pris avec la mairie de Montauban.
  
- Règlement administratif intérieur : (modifications)
  - COMPOSITION DU COMITE (page 4)
    - ARTICLE 2 :
      - . Le bureau directeur est composé de **11 membres (modifié au Règlement Administratif Intérieur).**
  
      - . Rajout de nouvelles commissions :
        - Commission Calendrier
        - Commission Jeu Provençal
        - Commission des finances
        - Commission électorale
        - Commission communication

○ **ATTRIBUTIONS DES MEMBRES DU BUREAU (page6)**

▪ **ARTICLE 5 :**

Rajouter

Les vice-présidents

- Représentent le président lors de ses empêchements éventuels et en cas d'impossibilité de celui-ci de se libérer. Aucune décision importante ne pourra être prise sans l'accord du président.

○ **ATTRIBUTION DES COMMISSIONS (page 7)**

• **ARTICLE 6 :**

▪ - Rajouter

- Commission :

- Jeu provençal
- Calendrier
- Des finances
- Communication

○ **REUNIONS** (page 9)

- **ARTICLE 8** : Remboursement des frais engagés par les bénévoles

• - Rajouter

La présente déclaration est établie en vertu des dispositions de l'article 200 du CGI

Le Président

La Secrétaire